

guerre s'élargit à un double point de vue. D'une part, sa solution nécessite l'étude préalable de la situation de l'Allemagne : c'est cette situation que fera connaître la conscription des richesses allemandes. D'autre part, la reconstruction de ce qui a été détruit ne doit pas seulement s'accomplir là où l'obligation de le faire s'impose manifestement, comme dans les régions de la France et de la Belgique qui ont été envahies par l'ennemi. Le devoir de reconstruction va beaucoup plus loin : il s'étend à toutes les *pertes directes ou indirectes résultant de la guerre*. Mais, comme je l'ai écrit dès 1917, « l'ennemi paiera sa part de réparation, mais il ne la paiera pas aussi grande qu'elle devrait être, car il est impuissant à réparer les pertes et les déficits de la guerre, les ruines et les dévastations qu'elle laissera derrière elle (1) ». A mon avis, il est impossible d'apprécier le dommage intégral que la France et ses Alliés ont éprouvé, et *deux siècles ne suffiraient pas pour le réparer*. C'est l'une des raisons pour lesquelles je me suis abstenu, jusqu'ici, de chiffrer l'indemnité due par l'Allemagne.

Alors que certains publicistes réclament, les uns une indemnité de 340 milliards de francs, les autres une indemnité de 2.000 milliards je demande que les États alliés fassent la conscription de toutes les fortunes allemandes, prennent la moitié de ces fortunes, perçoivent chaque année les produits ou revenus de ces biens et exercent, pendant cent ans, tous les droits résultant de la propriété que leur confèrera cette conscription. Ainsi, les Alliés pourraient, je pense, recevoir annuellement une somme de 10 à 12 milliards de francs, qui représenterait les intérêts et l'amortissement de l'indemnité de guerre.

Ce que l'Allemagne devra fournir à l'Entente, pendant cent ans, ce n'est pas seulement une indemnité, c'est aussi une *grande régénération*. Tous les citoyens allemands devront jouir peu et travailler beaucoup, pour réparer les dommages de la

(1) Just Haristoy, *op. cit.*, pp-30-31.